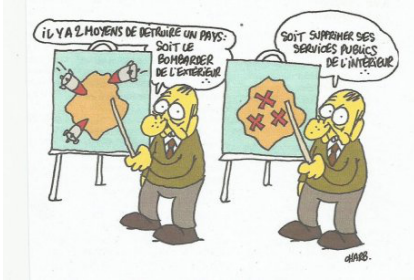




## Compte-rendu du CTL du 22 avril 2021

par Mathilde DAESCHLER,  
et Fabien DUBOST  
élus en CTL pour FO DGFIP27

### 2<sup>e</sup> étape de déploiement du dispositif « Zéro cash » en DDFIP Eure



Cette étape concerne les dégagements d'espèces des régies, pour l'essentiel. Ces dégagements seront effectués dans les bureaux de la Banque Postale, qui reste un Service Public. Par rapport au « service » imposé aux particuliers dans les bureaux de la Française des Jeux, c'est un mieux.

Pour autant, nous restons opposés fermement à cette externalisation de nos métiers. Et nous



avons interrogé la Direction sur les nouvelles formes de relations professionnelles (en particulier de formation) nous auront à l'avenir avec les régisseurs. La réponse n'était pas très claire, mais nous n'avons peut-être pas bien compris.

### Bilan 2020 de la formation professionnelle et perspectives 2021

Moins 60 % de formations professionnelles réalisées en 2020 par rapport à 2019.

Le Directeur départemental apporte l'information suivante : la reprise des formations en présentiel est sans doute pour septembre 2021. D'après la direction, les 2/3 des formations peuvent être organisées en distanciel... Apprendre un nouveau métier en distanciel... Bon courage !

Pas de cadres C recrutés comme formateur en 2020, a fait remarqué Solidaires, bien dommage effectivement.

Nous avons fait remarquer qu'aucune formation n'a été suivie sur le domaine RH et la maîtrise des risques... Ce dernier domaine est pourtant l'objet d'un fort turn-over (agents) ces dernières années, sans compter le caractère très évolutif de la matière.

**E-formation** : un local est disponible sur chaque site pour permettre aux agents de s'isoler pendant leur e-formation.

**Le tutorat** est mal valorisé dans le bilan et sur le terrain (a-t-on formé ces tuteurs ? Sont-ils rémunérés ?). Réponse de la DRH : un tutorat plus développé fait l'objet est demandé par la DDFIP à la ForPro nationale. Bientôt 1 seul référent qui fera le lien entre la formation du stagiaire et les services où celui-ci fait son stage pratique.

A FO, nous avons juste posé la question suivante : les agents ont-ils la formation suffisante pour réaliser leur métier actuel ?

**Formation initiale** : la Direction rappelle que les stages pratiques suivis en 2020 par les nouveaux venus dans notre administration n'étaient pas « probatoires » en raison du contexte particulier de la pandémie.

**Formation des agents en EFS** : 4 formations ont été animées par 2 agents de la DDFIP Eure pour former les agents des Espace France Service. En général les EFS comptent 2 permanents – 4 dans les seuls « gros EFS », donc pas plus d'1 trentaine de personnes formées.

### Prochains mouvements de mutation d'initiative locale

Des désaccords sur la gestion des priorités demeurent malgré le groupe de travail réalisé récemment entre DRH et OS : quand un agent vient d'1 poste concerné par une restructuration, qu'il a été obligé de poser une mutation pour le 1<sup>er</sup> janvier 2020 pour suivre la mission ou un autre poste, nous

